

Saison 11-12

Les Indes galantes

Jean-Philippe Rameau (1683-1764)

Version dite « de Toulouse » établie par Les Talens Lyriques d'après le manuscrit conservé à la bibliothèque de Toulouse.

LA VERSION DITE DE TOULOUSE

par Christophe Rousset

Nous utilisons un manuscrit des *Indes galantes* daté de 1750, conservé à la Bibliothèque de la Ville de Toulouse, issu du fonds du Conservatoire de Toulouse. La version de Paul Dukas, parue chez Durand en 1902, a permis la première exécution intégrale moderne de l'œuvre, à l'Opéra de Paris, en 1952. Cependant, elle est le résultat d'un parti pris différent du nôtre dans l'interprétation des sources manuscrites. Au début du XXe siècle, les exigences des musiciens désireux de faire entendre un opéra créé en 1735 n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui. En effet, l'édition de Dukas a été conçue pour une exécution s'appuyant sur les effectifs d'orchestre présents alors dans les maisons d'opéras et non sur les instrumentistes que Rameau avait à sa disposition. Dukas modifie en profondeur certains traits essentiels de l'écriture de Rameau. Par exemple, il attribue les parties d'altos aux seconds violons. Aussi, je dirais plutôt que Dukas, au sens actuel du terme, a été un arrangeur.

Les *Indes galantes* est une œuvre particulièrement riche, une œuvre à tiroirs que Rameau a adaptée au fur et à mesure de ses reprises successives. La version de Toulouse me semble intéressante comme témoignage de la conception très fluctuante qu'avait Rameau de son propre opéra. Nous disposons d'une référence contemporaine, qui est pour moi la version de William Christie présentée à Aix-en-Provence en 1990, et à laquelle j'ai alors participé en tant qu'assistant de William Christie sur cette production. Je connais les choix qui y ont été faits : ils ne sont peut-être pas ceux que je retiendrais aujourd'hui mais ils correspondent à des options artistiques longuement mûries. En comparaison de la version pour laquelle a opté William Christie, le manuscrit de Toulouse comprend une variante de la troisième entrée, intitulée Les Fleurs. Par rapport à une étape précédente de l'ouvrage, Rameau y néglige un point culminant de la partition : un très beau quatuor, absent de la version de Toulouse. En revanche, un air italien de type *da capo*, issu de l'univers de l'*opera seria*, y a été ajouté. C'est évidemment une curiosité. Puisque l'intrigue de cette seconde version des Fleurs est moins extravagante que celle de la première version, nous avons la possibilité de développer avec la metteuse en scène et chorégraphe Laura Scozzi un concept scénique original et sensiblement différent.

La qualité principale de la musique des *Indes galantes* réside dans le pouvoir suggestif des passages instrumentaux destinés à la danse. L'œuvre appartient au genre de l'opéra-ballet, elle est donc nécessairement prétexte à divertissement. Ce qu'on reprochait à Rameau, autrement dit la part relativement faible de l'action théâtrale au profit de la dimension symphonique, est à mon avis le point fort de ses ouvrages lyriques. Les passages purement instrumentaux, tant les ouvertures de chaque entrée que les danses, y ont un rôle prépondérant. La musique dansée de Rameau est toujours, par ailleurs, très suggestive, évocatrice d'un mouvement, d'une atmosphère. On entend le Zéphyr autant qu'on entend la Rose, cela d'une manière très picturale. L'harmonie, enfin, est l'autre grand révélateur du talent de Rameau, qui parvient à suggérer l'exotisme par l'étrangeté des sonorités d'accords, et ce sans jamais déroger aux règles de son propre langage.